

Saint-Hyacinthe, le 6 avril 2020

Objet : Trousses pédagogiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Chers parents,

Tel qu'annoncé par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MESS), monsieur Jean-François Roberge, des trousses hebdomadaires contenant des suggestions d'activités pédagogiques pour tous les niveaux, du préscolaire jusqu'aux différents cycles du primaire et du secondaire, sont disponibles à compter d'aujourd'hui.

Ces trousses hebdomadaires vous seront acheminées **tous les lundis**, directement par un membre de l'équipe-école de votre enfant. Pour les élèves du primaire, la trousse sera envoyée à l'adresse courriel des parents. Pour les élèves du secondaire, elle sera déposée sur Mozaïk Portail. À cet effet, des procédures vous rappelant comment vous connecter à votre compte sont disponibles sur la page [Mozaïk Portail](#) du site Internet de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH). Toutes les trousses seront également disponibles, en tout temps, sur la plateforme éducative du Ministère, [L'école ouverte](#).

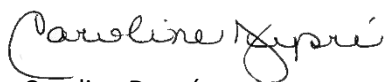
Cette semaine, toutes nos équipes-écoles s'affairent à explorer le contenu de ces trousses fournies par le Ministère pour chacun des niveaux. Elles élaboreront ensuite d'autres activités qui, à compter de la semaine prochaine, viendront bonifier et personnaliser les suggestions du Ministère. Cependant, pour la première semaine, le contenu qui vous est envoyé se limite à celui qui est proposé par le Ministère.

Nous vous rappelons que ces trousses, tout comme les activités proposées sur le site [L'école ouverte](#) et sur la page [Ressources éducatives du site web de la CSSH](#), sont **entièrement optionnelles**. **Les activités proposées ne seront pas considérées pour l'évaluation de votre enfant**. Dans la mesure où votre situation familiale actuelle le permet, elles visent à vous offrir des outils qui vous permettront d'accompagner votre enfant pour le maintien de ses apprentissages faits à ce jour. Nous comprenons très bien que la réalité de chaque famille est différente.

Par ailleurs, le MESS travaille actuellement à développer du matériel spécifique pour les élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Celui-ci sera éventuellement déposé sur la plateforme [L'école ouverte](#).

Finalement, nous tenons à vous réitérer que l'utilisation de tous ces outils est **optionnelle** et que l'objectif est de consolider les notions déjà acquises. Dans cette période où les préoccupations peuvent être nombreuses, nous vous rappelons que les priorités doivent demeurer la santé et le bien-être de tous.

Acceptez, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Caroline Dupré
Directrice générale